

Pourquoi investir dans «l'éco-parking» en tant que particulier?

Vous ne vous appuyez pas sur une rentabilité locative mais financière.
Notre taille, notre expérience et notre structure nous permettent d'offrir à nos clients une vision globale de l'investissement dans les actifs réels.

L'Éco-Parking comme Investissement:

Faire fructifier son épargne dans un réseau d'Éco-Parkings, à l'heure OÙ les placements financiers sont trop onéreux, ce produit a de quoi faire réfléchir.

Les Éco-Parkings constituent un véritable marché. Ces placements financiers offrent une large gamme de possibilités pour réaliser du bénéfice sans prendre de risques.

Avantages :

- Fiscalité réduite (Mensualités nettes de CSG/CRDS)
- Contrat à terme sur une durée 12 Mois (renouvelable)
- Garantie contractuelle de vos mensualités ainsi que de votre capital.
- Aucune gestion, ni frais de gestion.
- Capital garanti à 100% jusqu'à 250,000.00 € par contrat, par AXA France IARD.

Vous trouverez en pièce jointe une brochure afin de comprendre au mieux ce produit de placement.

Afin d'effectuer les vérifications nécessaires auprès des différents organismes (AXA IARD, ACPR/Banque de France) et être placé sur liste d'attente, veuillez nous faire parvenir une copie de pièce d'identité en retour au présent mail ou sur :

inscription@axa-im.info

Vous recevrez un contrat type afin d'acter votre réservation* .

****(réservation non-contractuelle jusqu'au versement)***

Je vous prie d'accuser bonne réception du présent email.

N'hésitez pas à me contacter par e-mail si besoin.

Je me tiens disponible pour toutes interrogations relatives au programme.

Cordialement,

--

Franck PETIT

Responsable Clientèle

Email : inscription@axa-im.info

Ligne directe : 01.87.66.00.97